

# LE PIONNIER DU VERCORS



BULLETIN TRIMESTRIEL  
DES PIONNIERS ET COMBATTANTS

DE L'ASSOCIATION NATIONALE  
VOLONTAIRES DU VERCORS



Une  
photographie  
d'archives  
(voir au dos)

— N° 13 —  
nouvelle série  
DÉCEMBRE 1975  
TRIMESTRIEL

*Disparus à un an d'intervalle, en 1968 et 1969, pendant le même mois de janvier, le Général HUET et le Président CHAVANT, le Chef militaire et le Chef Civil du Vercors, sont ici côte à côte à l'occasion d'une cérémonie au Mont-Valérien, comme ils l'avaient été au Vercors.*

---

**SOMMAIRE n° 13 - nouvelle série**

<i>Editorial</i> .. .. .	<i>Page</i> 1
<i>Vie des Sections</i> .. .. .	— 2
<i>Compte-rendu du Conseil d'Administration</i>	— 4
<i>Activités</i> .. .. .	— 6
<i>Les Forclusions</i> .. .. .	— 8
<i>Le mot du Chamois</i> .. .. .	— 10
<i>Bulletin de souscription</i> .. .. .	<i>Encart</i>
<i>Calendrier 1976</i> .. .. .	— 12
<i>Souvenir et anecdotes Courrier</i> .. .. .	— 13
<i>Pages d'Histoire - Livres</i> .. .. .	— 14
<i>Monument CHAVANT</i> .. .. .	— 15
<i>Joies et peines</i> .. .. .	— 16
<i>Soutien - Publicité</i> .. .. .	— 17

---

ABONNEMENT ANNUEL : 20 F  
PRIX DU NUMÉRO : 5 F

# **Bulletin trimestriel de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors**

Reconnue d'utilité publique  
par décret du 19 juillet 1952  
(J.O. du 29-07-1952, page 7695)

PRÉSIDENT-FONDATEUR :  
**Eugène CHAVANT dit CLÉMENT**

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

M. le Préfet de l'Isère  
M. le Préfet de la Drôme  
Général d'Armée  
Marcel DESCOUR (C.R.)  
Général de Corps d'Armée  
Alain LE RAY (C.R.)

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Paul BRISAC, Fernand BELLIER,  
Abel DEMEURE, Jacques SAMUEL

PRÉSIDENT NATIONAL :

**Georges RAVINET**

**Siège Social** : PONT-EN-ROYANS (Isère)

**Siège administratif** :

26, rue Claude-Genin, 38100 GRENOBLE  
Tél. : 87-42-06 - C.C.P. Grenoble 919-78 J

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

**Albert DARIER**

COMMISSION DU BULLETIN :

**Pierre BELOT**  
**Anthelme CROIBIER-MUSCAT**

# éditorial

La disparition du président CHAVANT avait laissé, en 1969, un vide immense, qui ne sera jamais comblé, dans notre Association.

La crainte fut grande de la voir s'étioler après son départ, habituée qu'elle était à la présence, depuis vingt-cinq ans, de celui qui l'avait créée et qui se dévoua entièrement à elle pour en faire une des premières Associations françaises d'Anciens Maquisards. Une période difficile suivit pendant laquelle on put croire que l'Association, à la recherche d'un équilibre compromis par la mort du « Patron », par le retrait de plusieurs de ses compagnons les plus proches pour des raisons d'éloignement, d'âge, de santé, allait vaciller et peut-être disparaître.

Pourtant, il fallait que l'Association continue. D'abord parce que le « Patron » n'aurait pas voulu qu'elle meure avec lui ; parce qu'il aurait été impensable d'entendre dire : « L'Association des Anciens du Vercors n'existe plus » ; parce que la grande majorité des survivants est trop attachée à ce qu'elle représente ; parce que son existence est nécessaire et indispensable, en qualité de témoin d'une époque que certains voudraient laisser oublier.

Tout n'a pas été facile, mais l'Association a survécu, et elle continue. Le nombre de ses adhérents cotisants — le plus élevé depuis ces dernières années — est là pour le confirmer. Ce résultat a été acquis par l'action et le dévouement de tous ceux qui ont eu des charges de direction, et qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine.

Je pense aussi que la décision très importante, prise en 1972, de faire renaître le Bulletin « LE PIONNIER DU VERCORS » a contribué pour une large part à ce renouveau.

Dans le numéro 1 — nouvelle série - paru en décembre 1972 - trois ans déjà ! — j'écrivais : ... « Il est très important qu'il paraisse, et surtout qu'il dure. Ce qui est difficile, ce n'est pas de sortir le premier numéro, c'est de continuer... »

Je connaissais les difficultés qu'éprouvent beaucoup d'Associations semblables à la nôtre avec leurs revues ou bulletins. Un journal est une très lourde charge financière et il nécessite également un très important travail pour le « sortir » régulièrement. Ce sont d'ailleurs ces deux difficultés qui ont provoqué déjà la disparition de la première série, il y a plus de vingt-cinq ans. Il était donc primordial de ne pas tenter à nouveau une telle expérience, si elle devait s'interrompre au bout de trois ou quatre numéros.

Mais comment le savoir à l'avance ?

Nous avons pris le risque. En 1973, le Bulletin a été envoyé gratuitement à tous ceux dont nous avons pu connaître l'adresse. En 1974, nous avons sollicité ceux qui pouvaient apporter une participation financière aux frais. En 1975, nous avons fixé un montant d'abonnement.

Aujourd'hui, nous pouvons constater que la proportion de nos adhérents qui ne sont pas abonnés est minime, et nous avons eu le très grand plaisir de recevoir un montant important de dons de soutien.

Ces encouragements matériels, qui sont également un encouragement moral, nous prouvent que nous sommes dans la bonne voie.

Après trois ans d'existence et au treizième numéro, nous avons souhaité connaître l'opinion de tous sur votre Bulletin. Vous avez la possibilité de la donner à n'importe quel moment bien sûr, mais vous trouverez dans ce numéro quelques questions auxquelles nous espérons que vous voudrez consacrer quelques instants, et glisser vos réponses dans l'enveloppe qui nous apportera votre abonnement 1976. Inutile de vous dire que l'avis du plus grand nombre nous sera précieux.

Nous souhaitons que ces avis aillent dans le sens d'une amélioration. Que ceux parmi les Pionniers qui ont la possibilité et le loisir d'écrire — quelques lignes ou une page — sur des souvenirs ou anecdotes personnels, ou tout autre sujet pouvant intéresser l'ensemble, nous aideront à faire de ce journal une petite revue toujours plus intéressante et agréable à lire.

Ce numéro 13 n'est pas aussi fourni que les précédents. La seule raison en est l'important travail qu'a nécessité par ailleurs l'Annuaire 1975 que vous avez reçu en même temps.

Le prochain numéro (n° 14 en mars) reprendra grâce à vous son rythme de croisière.

Je termine en adressant mes vœux personnels, ainsi que de la Commission de rédaction, à tous nos abonnés présents et futurs, pour l'année 1976, et que

VIVE « LE PIONNIER DU VERCORS » !

A. DARIER.

### VALENCE

#### RÉUNION DU 19 SEPTEMBRE 1975

Étaient présents : Manoury, Coulet, Odeyer, Félix, Julien, Vergier, Martel, Danjou, Gelas, Bos, Biossat, Becheras, Bichon, Traversaz, Blanchard.

Excusés : De Saint-Prix, Pujo, Braymans, Chalayer, Coursange, Bonifacy.

La séance est ouverte par le président Manoury, précisant que la réunion a été reportée d'une semaine, du fait de l'absence du secrétaire souffrant, lui adressant ses vœux de rétablissement, ainsi qu'à notre camarade de Saint-Prix, en clinique.

Sur le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration à Grenoble, le 6 septembre, les décisions prises par le Conseil sont pleinement approuvées.

Nous nous rendrons au monument de La Rochette-sur-Crest le dimanche 5 octobre, rendez-vous au siège à 10 h. A l'avenir, cette cérémonie se déroulera chaque année le dernier dimanche de septembre.

Avant les fêtes de la Toussaint, il faudrait que tous les chamois soient déposés sur les tombes de nos camarades disparus. Notre fidèle Elie, aidé d'une petite équipe, terminera l'ouvrage ; il faut les fixer sur un socle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

#### DÉPÔT DE CHAMOIS

Le 12 novembre, nous avons donné rendez-vous aux familles de nos camarades disparus, et c'est une nombreuse assistance qui a assisté dans le recueillement au dépôt de chamois sur les tombes.

D'abord au cimetière de Bourg-lès-Valence, pour Julien Charles, décédé en 1965 ; Soublon Georges, en 1972 ; et Huboud-Peyron en 1973.

Puis au cimetière de Valence pour Magnat Georges (1944), Pierre-Bès Georges (1957), Machon André (1970), Penz Maurice (1970), Bouchier Fernand (1971), Blanchard Marcel (1973), Garçon Joseph (1973).

Le samedi 18 novembre, nous nous sommes rendus à Besayes pour Biossat, décédé en 1973, et à Saint-Nazaire-en-Royans pour Ferroul Jean, décédé également en 1973.

#### CÉRÉMONIE DE LA ROCHETTE

C'est une petite assemblée qui s'est retrouvée à 11 h, ce 5 octobre, au monument de La Rochette, par un temps pas très clément, il est vrai (ce n'est pas une excuse). Il est souhaitable que l'année prochaine nous nous retrouvions plus nombreux pour honorer les disparus de la 1<sup>re</sup> compagnie.

Après l'appel des Morts et la minute de silence, une gerbe a été déposée par M. le Maire de La Rochette et notre président M. Manoury.

En revenant de la cérémonie du 14 août, au cours Berriat, une grosse délégation de Pionniers, accompagnés des familles de disparus, a tenu à se rendre devant les tombes des Pionniers, au cimetière de Villard-de-Lans.

Une gerbe a été déposée par M. le Maire André Ravix, en présence de M. Orcel, conseiller général, et du professeur André Beaudoingt, premier adjoint, tous Pionniers du Vercors, et sans oublier M. Bonnet, président de l'U.M.A.C.

La minute de silence a permis à tous les présents d'apporter respect et affectueux hommage aux camarades morts pour une noble cause.

La section des Pionniers du Vercors de Villard-de-Lans remercie les familles Arribert-Narce Eloi et Chesneau d'avoir pensé généreusement à elle lors du mariage de leur fils Bernard avec Mlle Evelyne Chesneau.

C'est au cours d'un bel après-midi de septembre que se déroula le concours de pétanque organisé par notre section : 29 triplettes permirent la victoire de l'équipe d'Autrans, qui emporta son bel et gros agneau, et celle de Lapouze pour l'obtention de la coupe du meilleur tireur.

Tony et ses dévoués camarades décidèrent de remettre un chèque au Bureau national et de nombreux lots aux gagnants.

Le 11 novembre, après avoir assisté à une messe célébrée en souvenir des Morts des deux guerres 14-18 et 39-45, M. Orcel, conseiller général, M. André Ravix, maire, tous deux Pionniers du Vercors, entourés du Conseil municipal, des représentants des diverses Associations avec leurs fanions, des fonctionnaires de la ville, d'une délégation des enfants des écoles de filles et de garçons, se sont rendus aux monuments aux Morts du cimetière et de la place de la Libération, où des gerbes furent déposées.

La fanfare de Villard-de-Lans - Méaudre a donné cette année plus d'éclat à cette cérémonie du Souvenir, à laquelle assistait une foule plus nombreuse que les années précédentes, dans un recueillement émouvant.

La section des Pionniers du Vercors de Villard-de-Lans remercie M. Degache, directeur du Clos Margot, ainsi que M. G. Adam, de Caen, pour leurs dons.

Le 4 décembre, une délégation s'est rendue à Saint-Agnan-en-Vercors aux obsèques de Repellin Gaston, frère de notre camarade Repellin Ernest et de Repellin Marcel, de Saint-Julien-en-Vercors.

Le 6 décembre, une délégation assez nombreuse de Pionniers s'est rendue à la cérémonie de remise des chamois funéraires aux familles des disparus, au cimetière de Rencurel.

MM. Salazard, maire et conseiller général de Rencurel, Orcel, conseiller général de Villard-de-Lans, Ravix André, maire, et son premier adjoint, de Villard-de-Lans, étaient présents, aux côtés de MM. Ravinet, président national, et Darier, du Bureau national.

Une réunion intime a permis à M. Salazard de remercier MM. Ravinet et Darier, ainsi que tous les Pionniers de Rencurel et de Villard-de-Lans de leur présence. M. Ravinet a demandé à tous l'union dans le souvenir des Morts pour la patrie.

Nous sommes heureux d'avoir plusieurs nouveaux abonnements d'amis et de sympathisants au Bulletin. Nous en remercions vivement notre camarade Clément Beaudoingt qui cherche à faire rayonner notre précieux journal dans la station.



# ACTIVITÉS

## CONCOURS DE BOULES

Voici le palmarès du concours de boules national organisé par la section de Romans le 22 juin dernier :

1. Barroz, Romans (1 gourmète argent + coupe Chavant ;
2. Repellin, Grenoble (1 montre + coupe Blaizac) ;
3. Fantin, Pont-en-Royans (1 réveil) ;
4. Jullien, Valence (boules pétanque) ;
5. Bellot, Grenoble (lunettes de soleil) ;
6. Dreveton, Saint-Jean-en-Royans (bracelet-montre en cuir) ;
7. Danjou, Valence (bracelets-montre en cuir) ;
8. Torres, Villard-de-Lans (boîte de chocolats fourrés) ;
9. Bagarre, Saint-Jean-en-Royans (paire de chaussettes) ;
10. Mucel, Pont-en-Royans ;
11. Bichon, Valence ;
12. Messori, Grenoble ;
13. Cloître, Grenoble ;
14. Blanchard, Valence ;
15. Président Tony, Villard-de-Lans ;
16. Dumas, Romans ;
17. Barry, Lyon.

Organisé de main de maître par le président Bouchier et les camarades de Romans, le concours groupait dix-sept quadrettes et réunissait 77 personnes au repas qui eut lieu au restaurant Lubac.



Concours de boules National à Bourg-de-Péage, le 22 Juin 1975.

## VOYAGES EN VERCORS

L'automne a vu de nombreux visiteurs parcourir le Vercors, et l'Association, de plus en plus sollicitée, a pu fournir des accompagnateurs à cinq voyages organisés :

**Le 12 septembre.** — Le Congrès national des pépiniéristes-viticoles de Montélimar : un car avec les présidents Ravinet et Darier.

**Le 21 septembre.** — Le Comité d'entreprise de l'Usine Berthier, à Givors : quatre cars en même temps qu'un car des Anciens d'Algérie de Maurienne, avec le président Ravinet, Chabert Edmond, Buchholtzer et Darier.

**Le 24 octobre.** — Un car de rugbymen du Colorado (U.S.A.) avec Blanchard J., de Valence, et la participation du vice-président national Bouchier, de Romans.

**Le 27 octobre.** — Le Congrès national de la FNDIRP de Valence : neuf cars avec le président Ravinet, le président Manoury, de Valence, Odeyer Elie, Bourguignon, Croibier-Muscat, Darier.

## ESCADRON VERCORS

Le 19 octobre, le président Ravinet et A. Croibier-Muscat se rendaient à Reims pour assister, avec les F.F.I. d'Epernay, à la cérémonie anniversaire de l'acci-

dent d'avion de l'Escadron Vercors. Le dépôt de gerbes eut lieu à la stèle de Damery, et le maire de la commune offrait ensuite une réception, avant la visite des caves Gérard Lemaire et le repas commun au restaurant Richomme.

## SAINT-NIZIER

Le 2 novembre, l'Association faisait sa visite traditionnelle au cimetière de Saint-Nizier. Autour de Mme Chavant et ses enfants, le président Ravinet était accompagné de plusieurs Pionniers et leurs épouses.

## CENTENAIRE DU GÉNIE

L'Association était invitée aux cérémonies du Centenaire qui avaient lieu à Grenoble le 10 novembre. Une Gerbe fut déposée. Le président Ravinet, le vice-président Dentella et plusieurs Pionniers y assistaient.

## ONZE NOVEMBRE

Les cérémonies de Grenoble furent suivies par le président Ravinet et de nombreux Pionniers.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EPERNAY

Une bonne délégation s'est rendue à Epernay, le 30 novembre. Le président national Ravinet, le président Tony Gervasony, Cloître, Buchholtzer, Cocat, Blanchard accompagnés de Mmes, et le président Manoury. Au cours des diverses cérémonies et agapes, nos camarades Blanchard et Buchholtzer ont été intronisés Compagnons d'Epernay.

## OBSÈQUES DU GÉNÉRAL GINAS

Le 7 décembre, le général Ginas, président national des C.V.R., Compagnon de la Libération, a été inhumé à Paris. L'Association était représentée par A. Croibier-Muscat, trésorier des C.V.R. de l'Isère. Y assistaient également MM. Balme et Rouget, président et secrétaire général des C.V.R. de l'Isère.

## LE 45<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INSTRUCTION

### DES TRANSMISSIONS AU VERCORS

Les 25 et 26 juin, les appelés du contingent et les engagés ont été présentés au drapeau de leur régiment au cours de la visite des hauts-lieux des combats du Vercors. Notre vice-président national Louis Bouchier, de Romans, a fait aux jeunes soldats, tout au long du parcours qui passait par Saint-Nizier, Valchevrière, Herbouilly, La Chapelle, Vassieux, la Grotte de la Luire, le col de Lachau, le récit de nos combats.

Au Mémorial de Vassieux eut lieu la présentation au drapeau et le chef de corps prononçait une allocution dont nous extrayons les passages suivants :

« Cette cérémonie traditionnelle revêt en ces lieux témoins des combats farouches menés par vos Anciens de la Résistance, un caractère exceptionnel... Ici même, des jeunes Français de votre âge ont combattu farouchement. Ils ont fait généreusement le sacrifice de leur vie pour que la France redevienne le grand pays épris de liberté qu'il a toujours été. Soyez dignes de leur sacrifice... »

Nous laissons la parole, sans commentaires, au groupe de rédaction des appelés de la CCS/Donzère qui décrit ainsi cette visite au Vercors :

— Je pars au Vercors, et toi ?

— J'en suis, hélas ! et j'en ai marre avant d'avoir commencé, mais je n'ai pas pu y échapper ; tous les conducteurs poids lourds sont à priori retenus, et pourtant je me serais bien passé de cette corvée, qui va être un enfer, si j'en crois l'ambiance actuelle. Tout le monde est énervé, chacun vérifie que tout est bien au point, on se croirait à Cap Kennedy la veille d'un départ sur la Lune. Seul le capitaine est placide et calme ; il ne doit pas naviguer sur la même eau que nos chefs directs.

Nous sommes enfin partis. Le voyage s'est déroulé dans de bonnes conditions, et dès 11 h nous sommes à pied d'œuvre.

Tout est calme, chacun vaque à ses occupations et la caserne Saint-Martin est déjà loin. Même le soleil, absent depuis plusieurs jours, fait son apparition, pour d'ailleurs ne plus nous quitter.

L'ambiance change totalement, à croire que le grand air agit comme un baume ; même notre adjudant retrouve le sourire.

La présentation des combats de Saint-Nizier succède au repas pris à la roulante, et en fin d'après-midi nous nous retrouvons près de Vassieux où nous prenons nos dispositions pour la nuit, après un périple sur les routes

étroites, pentues et sinueuses de Villard-de-Lans et d'Herbouilly.

Ah ! Qu'il est beau notre bivouac ! Les tentes bien alignées dans un alpage magnifique où une herbe de plus de cinquante centimètres rivalise avec des fleurs aussi belles que nouvelles à mes yeux.

La nuit promet d'être agréable. Hélas ! Trois fois hélas ! nous devons déchanter ; le dernier piquet n'est pas enfoncé qu'un paysan, qui préfère son herbe aux militaires, arrive en criant au scandale. Nous devons démonter et nous déplacer de deux cents pas non sans vouer aux gémonies cet irrascible agriculteur ; nous gardons néanmoins la sourire ce d'autant que, la deuxième fois, la tente est plus facile à monter...

La nuit est courte. Nous sommes fatigués et désignés de garde. Ce ne sont pas des factions habituelles : nous gardons notre drapeau. Tout le monde y passe, nous sommes trois à veiller pendant vingt minutes cette gaine noire posée sur deux faisceaux. Intrigués, perplexes, nous nous demandons, jusqu'à l'arrivée du colonel, pourquoi notre drapeau n'est pas déplié. Ce dernier nous explique en quelques mots quelle valeur représente cet emblème, et surtout qu'il n'est déployé qu'au combat et à l'occasion des grandes cérémonies.

En nous quittant, le colonel va assister aux feux de camp des compagnies où la mélancolie n'est pas de mise. Les brasiers rivalisent de hauteur et le chant choral, les trompettes et les guitares animent joyeusement cette nuit. Mes camarades me racontent que le colonel a dansé le « Casatchock ». De garde à ce moment-là, j'ai manqué cet intermède aussi galonné qu'inattendu. La chambrée est vraiment loin.

La musique sonne le réveil ; nous sommes profondément endormis. Puis au grand complet, elle va réveiller le colonel qui offre le café à tous les musiciens.

La présentation au drapeau, but de notre sortie, intervient le deuxième jour, vers 11 h, au cimetière de Vassieux. Les compagnies se rangent derrière les tombes des héros du Vercors dont nous connaissons maintenant les faits d'armes.

Les clairons sonnent, le drapeau arrive. Je ne croyais pas qu'il était si beau, notre drapeau, mais le moment est solennel. Le colonel parle, et c'est par réflexe que nous exécutons les commandements, toutes nos pensées sont occupées par ce qui nous entoure, ce que nous découvrons. Nous n'avons jamais eu l'occasion

d'entendre autant parler de patrie, de drapeau, de sacrifices suprêmes pour la défense de la liberté.

Et ce n'est pas terminé ; la cérémonie au mur des fusillés de La Chapelle-en-Vercors nous montre, si besoin en est encore, quelle horreur nous ont nos Anciens dans ce pays magnifique où il fait si bon vivre libre.

Le retour se passe bien, mais pas sans émotions. Car pour la plupart originaires de la plaine, c'est notre premier contact avec la montagne, et le col du Rousset est pour nous de première catégorie. Pas trop dans la montée, mais ce tunnel obscur aux parois ruisselantes, les ordres de nos officiers qui nous incitent sans cesse à la prudence et, pour couronner le tout, ce choc que l'on éprouve à la sortie du tunnel en découvrant ce panorama rendant encore plus impressionnant ce col. La descente des premiers lacets est lente et difficile, et bien des chemises sont mouillées par une sueur qui n'a rien à voir avec la chaleur. Au volant d'un Simca, tout est délicat, un peu de vertige, beaucoup de « trouille », il faut tout faire : tenir la seconde pour qu'elle ne saute pas, tourner le volant comme un dératé dans ces virages serrés, garder ses distances et sentir l'anxiété générale ; les chants se sont tus dès le début de la descente. Puis, à cette vitesse d'escargot, tout rentre dans l'ordre, nous reprenons confiance. Le Rousset est avalé et « Lily peau de Chien » connaît de nouveau de mâles accents dans la « caisse ». Mais quelle descente !

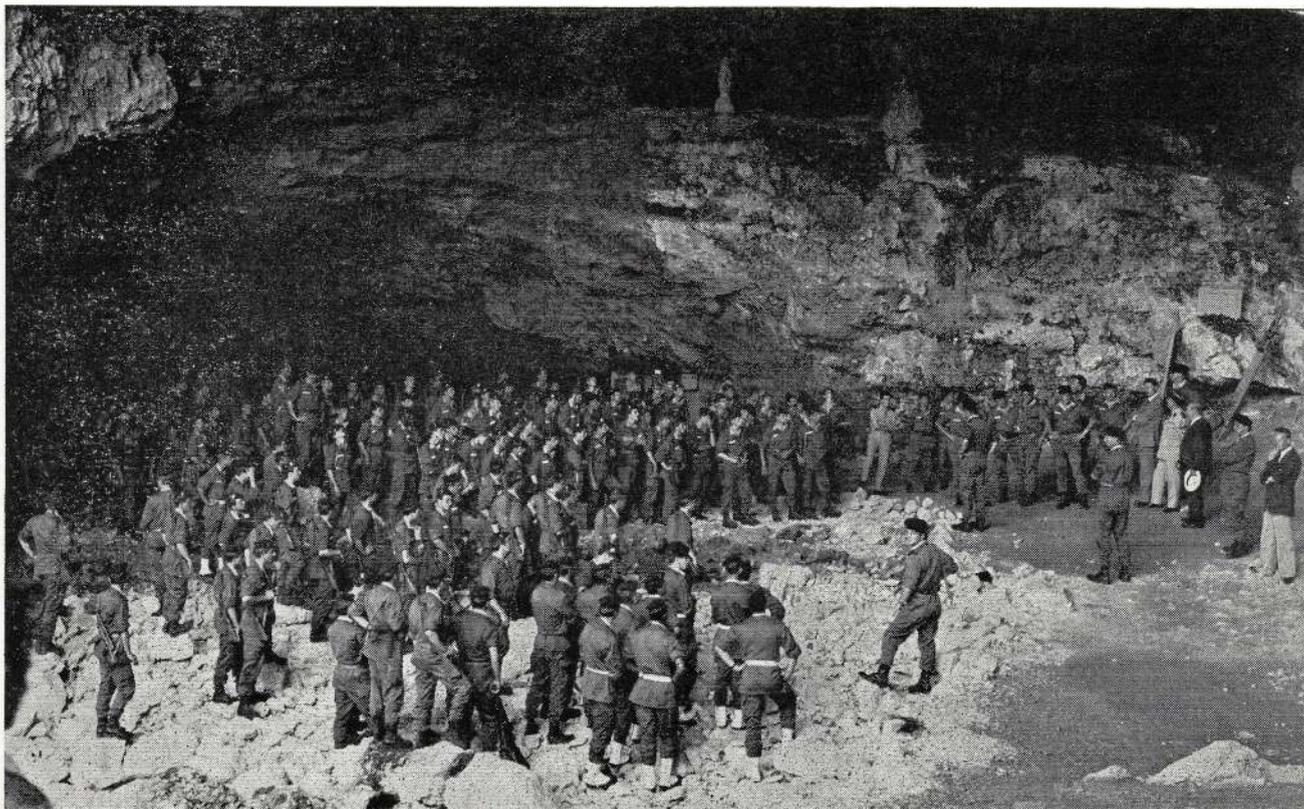
Avant de terminer, je voudrais tirer un grand coup de chapeau aux cuistots, qui surent vite et bien nous préparer de très bons repas. Cela contribuera pour une bonne part à notre excellent moral. Un autre coup de chapeau au colonel Bouchier, un ancien du Vercors qui, depuis Saint-Nizier jusqu'à Vassieux, a su nous faire vivre intensément ce que fut la réalité de ces glorieux combats.

Réticent, voire râleur au départ, je ne regrette pas aujourd'hui d'avoir participé à cette sortie riche d'enseignements de tous ordres : notre drapeau, la montagne, le Vercors et ses héros, le Rousset, le bivouac, cette ambiance particulière de l'armée en campagne si différente de celle que nous connaissons à la caserne, même à Donzère où il fait si bon vivre.

— Tu retournerais au Vercors ?

— Oui, sans hésitation.

**Groupe de rédaction des appelés  
de la CCS/Donzère.**



Le 45<sup>e</sup> Régiment d'Instruction des Transmissions à la Grotte de la Luire

# Les Forclusions



**Nous pensons que tous les Anciens du Vercors seront intéressés par le texte intégral du décret concernant la levée des forclusions, que nous reproduisons ci-dessous, bien que le décret d'application ne soit pas encore paru.**

**DÉCRET N° 75-725 du 6 AOUT 1975**

## **A. - RAPPORT AU PREMIER MINISTRE**

Sauf pour ce qui concerne la délivrance de la carte du combattant, les demandes tendant à obtenir l'un des titres prévus par le Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre sont frappées de forclusion.

Nombre de personnes dont la bonne foi n'est pas douteuse sont ainsi privées de la possibilité de faire reconnaître des services incontestables, les raisons pour lesquelles ces titres n'ont pas été réclamés en temps utile étant diverses : ignorance, indifférence ou modestie. Elles se trouvent plus particulièrement pénalisées aujourd'hui dès lors qu'approche le moment de faire établir leur droit à la retraite, ce qui est le cas de la majorité des combattants et des victimes de la guerre de 1939-45.

Il y a un intérêt social évident à remédier à une telle situation qui, aux yeux de l'opinion publique, fait apparaître ces forclusions non comme une mesure d'ordre mais comme une sanction imméritée.

Le présent texte a pour objectif d'appliquer aux divers titres actuellement frappés de forclusion, le libéralisme qui prévaut en ce qui concerne la carte du combattant quant aux délais de présentation des droits, c'est-à-dire l'absence pure et simple de toute forclusion.

Toutefois, certains de ces droits pouvant être fondés principalement sur des témoignages, il est apparu évident que l'écoulement du temps pourrait rendre ces derniers moins fidèles et moins précis. Une distinction a donc dû être établie entre les demandes qui pourront s'appuyer sur des preuves incontestables — que l'administration détient elle-même le plus souvent — et celles qui par ailleurs ne pourraient faire appel qu'à des attestations non contemporaines des faits.

Celles-ci ne pourront être prises en considération que durant une période de deux années après la publication du présent texte. Ensuite, elles n'interviendront que si elles sont accompagnées de documents prouvant de manière irréfragable la réalité des faits.

Il est apparu par ailleurs opportun de rendre plus solennelle la forme des attestations et de rappeler également les sanctions qui frapperaient tout détournement des dispositions libérales de ce texte.

**Décret n° 75-725 du 6 août 1975 portant suppression des forclusions opposables à l'accueil des demandes de certains titres prévus par le Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances et du secrétaire d'Etat aux anciens combattants,

Vu la Constitution, et notamment son article 37 ;

Vu le Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, et notamment ses articles L. 305, R. 265, R. 316, R. 346, R. 360 et R. 377 ;

Vu la loi n° 62-873 du 31 juillet 1962 en son article 9 validant les dispositions du décret n° 54-304 du 27 décembre 1954, modifié par le décret n° 59-1015 du 29 août 1959, portant statut du patriote résistant à l'occupation des départements du Rhin et de la Moselle incarcérés en camps spéciaux ;

**N'oubliez pas la date du  
DIMANCHE 2 MAI 1976  
c'est celle de votre assemblée générale  
qui aura lieu à Pont-en-Royans**

Le Conseil d'Etat (section sociale) entendu,

DÉCRÈTE :

**Article premier.** — Toute personne qui veut faire reconnaître ses droits à la qualité de :

- Déporté de la Résistance ;
- Interné de la Résistance ;
- Déporté politique ;
- Interné politique ;
- Combattant volontaire de la Résistance ;
- Réfractaire ;
- Personne contrainte au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi ;
- Patriote résistant à l'occupation des départements du Rhin et de la Moselle,

et qui n'en avait pas présenté la demande dans les délais antérieurement impartis, est admise à la formuler dans les conditions fixées par le présent décret, à compter de la date de sa publication.

Pour ce qui concerne la reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance, ne pourront être présentées que les demandes fondées sur des services rendus dans la Résistance qui ont fait l'objet d'une homologation par l'autorité militaire.

**Art. 2.** — Lorsque les conditions fixées par le dernier alinéa de l'art. premier ci-dessus ne seront pas remplies, les périodes pendant lesquelles une personne n'a pu exercer une activité professionnelle en raison de faits de résistance pourront donner lieu, sur la demande de l'intéressé, à la délivrance par l'Office national des anciens combattants et les victimes de guerre, d'une attestation permettant d'établir leur durée.

**Art. 3.** — Les demandes visées aux articles ci-dessus sont recevables sans condition de délai. Elles seront examinées dans les conditions fixées par les textes établissant les divers statuts énumérés à l'article premier.

**Art. 4.** — Après une période de deux ans suivant la publication du présent texte, les témoignages non contemporains des faits allégués ne pourront être pris en considération que dans la mesure où seront également produits des documents prouvant d'une manière irréfutable la réalité de ces faits.

A l'exception des témoignages dont les auteurs sont décédés antérieurement à ladite publication, leur rédaction doit remplir les conditions de forme et de précision fixées par arrêté du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

**Art. 5.** — Les personnes reconnues coupables d'avoir produit ou établi de fausses déclarations ou des attestations inexactes tendant à obtenir ou à faire obtenir indûment les titres visés par le présent décret sont passibles des sanctions et peines prévues par les textes en vigueur.

**Art. 6.** — Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires.

**Art. 7.** — Le ministre de l'Economie et des Finances et le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au « Journal officiel » de la République française.

Fait à Paris, le 6 août 1975.

**Jacques CHIRAC.**

Par le Premier ministre :  
Le ministre de l'Economie et des Finances,  
**Jean-Pierre FOURCADE.**

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants,  
**André BORD.**



## CARTE DE COMBATTANT

Nous rappelons que toutes les indications nécessaires à l'établissement de la demande de Carte de Combattant ont été données dans le **Bulletin n° 10 de mars 1975.**

Précisons une fois de plus qu'il doit être établi **deux attestations par deux personnes différentes, et chacune en double exemplaire.**

D'autre part, pour couvrir des frais de courrier importants, nous remercions ceux qui joindront à leur dossier 5 F en timbres-poste.

**VISITEZ**

**LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE**

**de ROMANS**



Chaque année qui se termine éloigne un peu plus dans le temps les événements que nous avons vécus dans la première moitié des années 40. Ce qui s'est passé à ce moment-là a eu pour chacun de nous, pour notre pays, pour le monde entier, une importance capitale, qui en a fait une période cruciale de l'Histoire.

Nous avons connu, de très près pour l'avoir subie en uniforme ou de plus loin dans l'inquiétude d'une adolescence tourmentée, la catastrophe d'une défaite militaire sans précédent et l'abattement qui la suivit aussitôt. Nous avons assisté à l'instauration de l'« Etat français » de Pétain, dont on veut faire croire aujourd'hui aux jeunes générations qu'il nous protégeait de l'occupant, mais que nous avons vu serrer la main d'Hitler, collaborer avec lui et faire fusiller nos camarades, après avoir trompé tous ceux qui lui firent confiance et contribué à créer deux catégories de Français se croyant également patriotes. Puis, nous avons participé au sursaut de la meilleure part du peuple n'acceptant pas la fatalité du désastre. Nous avons admiré les premiers d'entre nous qui entrèrent dans l'action dès la première heure et dont très peu ont survécu. Nous avons choisi la vie du résistant — du « terroriste » — puis du maquisard, parce que les intentions du nazisme étaient si claires et marquaient si bien son désir d'anéantissement de la France, qu'elles nécessitaient d'engager contre lui une action armée et violente. Nous avons vécu la nuit de la clandestinité, traqués par la milice et la gestapo, où nous appartenions à un pays que nous ne voulions pas être celui de Vichy. Dans cette nuit, l'espoir nous conduisait, mais la marche fut si longue avant d'apercevoir la lumière au bout du tunnel, et tant de nos camarades, morts sans croix et sans nom, l'ont tragiquement jalonnée. Enfin, d'autres camarades, français et alliés, des centaines de milliers, des millions, sont venus par la Normandie et la Provence, et aussi depuis Moscou et Stalingrad, nous apporter la joie d'une Victoire si longtemps espérée, si chèrement acquise.

Quoi que nous fassions, le temps blanchit les cheveux, creuse les rides et il estompe aussi les souvenirs.

Dans une paix qui n'en est pas une parce que faite de trop de petites guerres ouvertes ou cachées, à la merci d'un bouton sur lequel, par folie ou inadvertance, quelqu'un pourrait appuyer ; dans une « société » qui se complaît dans l'abondance et qui en souffre pour ne pas savoir la maîtriser ; dans la super puissance de l'argent et des intérêts particuliers qui priment sur l'intérêt des peuples ; le rythme de notre vie moderne, ramené à « métro-boulot-télé-dodo », peut tout effacer, si nous n'y prenons pas garde.

Combien d'entre nous, qui n'avaient alors pour la plupart que peu de choses à défendre, sinon un Idéal, peuvent croire que leurs espoirs, leurs efforts, leurs sacrifices et celui de nos Morts ont été inutiles.

Ce qu'ils ont chaque jour devant les yeux, dans leur journal quotidien, sur l'écran opaque de la « petite lucarne » ouverte en noir et même en couleurs, sur le monde, dans presque chaque foyer, ce qu'ils entendent aux radios nationales ou « périphériques », n'a rien d'encourageant. L'actualité qu'on leur montre n'est le plus souvent faite que de drames, de misères, de mauvais exemples entraînant l'insécurité collective et même individuelle.

Le garçon des années 40 montant la garde dans son maquis, assistant aux obsèques d'un camarade tué, ou traversant sous les hurrahs une ville libérée, avait vu « sa » paix autrement.

A qui la faute ? A tout le monde, donc à personne.

Aux hommes politiques qui dirigent les pays ? Ils prouvent très facilement par  $a + b$  qu'ils rendent leurs peuples heureux. L'opposition veut prouver le contraire, mais elle n'est que l'opposition.

Aux électeurs ? Ils sont persuadés d'avoir voté pour les meilleurs.

Aux éducateurs ? Ils n'acceptent pas cette responsabilité, estimant faire tout ce qu'ils peuvent avec les moyens qui leur sont donnés.

Aux parents ? Ils ne veulent pas entendre parler de démission, croyant seulement donner à leurs enfants quelques-unes des libertés dont ils ont été privés, mais ne pas être compris d'eux.

Aux enfants ? Ils sont persuadés que leurs parents ne les comprennent pas et ne pourront jamais les comprendre.

Chacun veut sa liberté personnelle, le patron et l'ouvrier, le commerçant et le client, l'automobiliste et le piéton, le soldat et l'officier, le mari et l'épouse. Malheureusement, la liberté souhaitée est trop souvent celle qui gêne l'autre.

Sombre tableau pour une fin d'année ! Quel espoir pour celle qui commence ?

Des solutions ou des remèdes sont proposés. Quelques-uns ne voient que Dieu. Mais lequel ? Celui des catholiques ? des protestants ? des Arabes ? des Juifs ? ou d'autres encore ?

D'autres voient une révolution. Là aussi, il y a désaccord : dans l'ordre et le calme pour certains, dans la violence pour d'autres.

Nul ne peut dire aujourd'hui ce que 1976 nous réserve. Tout pessimisme exagéré serait malvenu et n'arrangerait certainement rien. Nous devrions avoir le droit d'espérer une amélioration plutôt qu'une aggravation.

Mais cela n'exclut pas la vigilance, car le risque peut survenir de voir s'installer lassitude ou mécontentement qui constituent le terrain propice à l'acceptation de solutions radicales. Et nous pourrions voir ressurgir quelqu'un qui ressemblerait à Hitler. Nous savons que ses adeptes existent encore de par le monde, et auraient tôt fait de se rassembler en quelque lieu où la faille se produirait.

Nous nous sommes battus il y a plus de trente ans, nous devrions de nouveau nous battre. Mais cela coûte si cher, et c'est pour cela que j'ai commencé en rappelant ce que nous avons vu il y a plus de trente ans. Pour que nous ne puissions pas l'oublier, non seulement dans les grandes lignes mais dans le détail.

Et si d'aucuns peuvent peut-être douter de l'intérêt ou de l'importance d'Associations d'Anciens Maquisards telles que la nôtre, il faut leur rappeler le serment que tous ont fait, à l'heure de la Libération, de se souvenir des camarades qui ont payé volontairement de leur vie cette Libération, comme des épreuves subies par les survivants. Non pas pour entretenir une haine, sinon celle du nazisme, non pas pour envisager un autre combat meurtrier, mais pour empêcher que les circonstances deviennent propices à un autre cataclysme, pour éviter la guerre, et n'avoir plus jamais à comptabiliser des Morts et des ruines.

Notre Association ne peut intervenir dans les débats politiques. Elle se l'interdit. Elle laisse à chacun ses opinions personnelles. Tout ancien du Vercors est jugé capable de savoir où doit se situer sa position. Ses uniques préoccupations sont celles exprimées dans l'article premier de ses Statuts dont, entre autres buts de solidarité et d'amitié dans le respect de l'esprit de la Résistance, ceux de : « *Maintenir les sentiments patriotiques de tous les Français* » et de « *Donner aux jeunes générations l'esprit de dévouement qui a animé notre belle Résistance de 1940 à 1944* ».

Soumise à aucune obéissance, hors de toute compromission, si ces deux buts sont poursuivis, en tout lieu et en toute circonstance, par ses adhérents, l'Association aura fait du bon travail et aura accompli sa mission de paix.

Il est réconfortant de constater qu'après plus de trente ans, notre Association est forte, considérée et respectée. Elle est même enviée. Sans nous en prévaloir, nous en sommes conscients et fiers.

Il faut pourtant répondre à ce que l'on entend quelquefois dire de nous : « Vous allez tous mourir, et après vous il n'y aura plus rien ». Certes, nous perdons beaucoup de camarades chaque année. Mais chaque disparition doit faire entrer dans l'Association une épouse ou un enfant. Ils doivent considérer cette adhésion, à titre de membre participant, comme un devoir envers celui qui nous a quittés, et la vie de l'Association en sera prolongée d'autant.

Ainsi, elle a bien le temps de se préoccuper de sa fin, elle a beaucoup d'autres choses à faire.

Le Vercors est entré dans l'Histoire en 1944, nul ne saurait l'en faire sortir. L'Association qui le continue se doit de laisser aux générations des années 2000 des témoignages suffisants pour que, à côté de son rôle historique, soit connue aussi sa vérité humaine.

LE CHAMOIS.

La PERMANENCE au SIÈGE

26, rue Claude-Genin, à GRENOBLE

est ouverte :

de 10 h à 12 h

et de 16 h à 18 h

sauf le samedi après-midi

# PREVISIONS DU CALENDRIER POUR 1976

SORTIE BULLETIN N° 13 et ANNUAIRE .. .. .	Début janvier 1976
CÉRÉMONIE ANNIVERSAIRE MORT DE CHAVANT - SAINT-NIZIER ..	Dimanche 1 <sup>er</sup> février
CONSEIL D'ADMINISTRATION et BUREAU NATIONAL .. .. .	Samedi 21 février
SORTIE BULLETIN N° 14 .. .. .	Lundi 29 mars
SOUVENIR DES DÉPORTÉS .. .. .	Dimanche 25 avril
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PONT-EN-ROYANS .. .. .	Dimanche 2 mai
COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE 1945 . . . . .	Samedi 8 mai
CONSEIL D'ADMINISTRATION et BUREAU NATIONAL .. .. .	Samedi 22 mai
COMMÉMORATION DU DÉPART à BOURG-DE-PÉAGE .. .. .	Mercredi 9 juin
CÉRÉMONIE INTIME à SAINT-NIZIER .. .. .	Dimanche 13 juin
SORTIE BULLETIN N° 15 . . . . .	Lundi 28 juin
FÊTE NATIONALE ... .. .	Mercredi 14 juillet
CÉRÉMONIE PAS DE L'AIGUILLE . . . . .	Dimanche 18 juillet
CÉRÉMONIE OFFICIELLE VASSIEUX .. .. .	Dimanche 25 juillet
COMMÉMORATION LIBÉRATION ROMANS . . . . .	Mardi 24 août
COMMÉMORATION LIBÉRATION VALENCE . . . . .	Mardi 31 août
CONSEIL D'ADMINISTRATION et BUREAU NATIONAL .. .. .	Samedi 4 septembre
CÉRÉMONIE LA ROCHETTE .. .. .	Dimanche 5 septembre
SORTIE BULLETIN N° 16 .. .. .	Lundi 27 septembre
VISITE CIMETIÈRE SAINT-NIZIER .. .. .	Dimanche 31 octobre
TOUSSAINT . . . . .	Lundi 1 <sup>er</sup> novembre
CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE 1918 .. .. .	Jeudi 11 novembre
CONSEIL D'ADMINISTRATION et BUREAU NATIONAL .. .. .	Samedi 20 novembre
SORTIE BULLETIN N° 17 et ANNUAIRE 1976 .. .. .	Fin décembre

Restent à fixer certaines dates qui s'intercaleront dans ce calendrier, telles que : Concours de boules - Voyages - Dates réservées par les sections, etc.



Concours de Pétanque de la Section de Villard de-Lans, le dimanche 21 Septembre 1975.

# Souvenirs et Anecdotes

C'était pendant les terribles journées de la dispersion, entre le 25 et le 27 juillet, je ne me souviens plus exactement. J'avais été envoyé en liaison, et j'arrive au CHAFFAL, au lieu-dit « La Vacherie ». Belle vacherie, en vérité, je tombe en pleine bagarre, une opération de ratissage des Allemands.

Sur la porte de sa petite église, j'aperçois le curé, que je ne connaissais pas. Et lui ne me connaissait pas non plus, mais je ne devais pas avoir besoin d'étiquette pour qu'il me prenne pour autre chose qu'un maquisard.

A peine me voit-il qu'il me dit, l'air en colère : « Foutez-moi le camp tout de suite d'ici, ou je vous

flanque mon pied au cul ». Un peu effrayé, j'ai pensé tout de suite : « Pas très gentil, ce curé ! » Mais j'ai surtout obéi sans demander mon reste et j'ai enfourché mon vélo.

J'ai revu depuis ce curé. C'est l'abbé GRASSO ; il est actuellement à La Chapelle-en-Vercors. Je lui ai rappelé notre première et si rapide rencontre et lui ai demandé pourquoi, ce jour-là, il voulait me botter les fesses. Il s'est très bien souvenu et m'a répondu qu'un Allemand, que je n'avais pas vu, un peu plus loin, allait me mettre en joue, et à une seconde près... à moins d'avoir affaire à un maladroït !... je ne serais pas là aujourd'hui.

Cela aurait été dommage ! Je n'aurais pas pu lire votre si beau journal. Je peux dire *notre*, car ce journal, il est un peu à nous aussi.

Ernest GUERCIO.

*Bien sûr, cher camarade, qu'il est à tous ce journal. Et nous demandons à tous d'y collaborer, en nous envoyant, comme vous, des anecdotes-souvenirs.*

## COURRIER

**Auguste CHENE**, qui vit maintenant aux U.S.A. et au Canada, nous adresse régulièrement de ses nouvelles. A l'occasion de l'envoi de sa fiche signalétique pour l'Annuaire, il salue tous ses camarades de l'Association, **heureux que l'esprit du maquis continue de vous animer** ».

**Armand GIORDAN**, Pierrelatte

Je tiens à garder le contact grâce à ce lien fort bien présenté et non moins bien rempli... Merci pour tout ce que vous faites...

**Eugène LECUYER**, Perpignan (un nouvel adhérent)

La réception de votre Bulletin « Le Pionnier du Vercors » m'a procuré une grande joie.

**Antoine NAL**, La Maladrerie, 26150 Die

Je lis avec attention ce Bulletin des Anciens et espère que beaucoup sont comme moi. Je lui souhaite longue vie. Je vous joins un petit C.C.P. avec mon changement d'adresse. Je serais heureux d'accueillir dans ma nouvelle résidence, si près du Vercors, les amis de passage et retrouver des anciens que je n'ai pas revus depuis la guerre.

**Général DESCOUR**, Grignan

Sur une aimable carte de Rome : **Fidèlement à vous. Bravo pour le dernier numéro du « Pionnier ».**

**Ernest GUERCIO**, Paris (un nouvel abonné)

Je viens de recevoir le Bulletin de l'Association « Le Pionnier du Vercors » : les trois derniers numéros, et hier celui d'octobre de cette année. Je puis vous dire que je les lis et les relis (que de souvenirs !) Il me semble que, trente et un ans après, c'est encore hier. Comment ne pas avoir connu ce journal plus tôt. Dire que j'avais perdu tout espoir ! Tout ce que je peux vous dire, c'est merci.

Notre camarade nous prie de l'aider à retrouver le gendarme CHARRAT ou CHARRAS, de l'Ardèche, qu'il a perdu de vue et aimerait tant revoir : **Nous avons fait ensemble les pires vacheries et sabotages à l'occupant, entre autres les grenades dans les boîtes de conserves reliées entre elles avec du fil de fer.**

Les candidatures pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration, qui aura lieu à l'Assemblée Générale du 2 mai 1976, seront reçues au Siège jusqu'au 20 FÉVRIER 1976.

# DAGES D'HISTOIRE

## Il y a "histoires" et "HISTOIRE"

J'ai relevé, dans le Bulletin n° 11, en préambule de l'article intitulé « Le lieutenant Marc Coquelin » signé par M. Elie Rossetti, président de l'Amicale des Anciens du 11<sup>e</sup> Cuirassiers, la phrase suivante :

*« Août 1941... Ceux qui, à Grenoble, un soir de ce mois, décidaient du maquis du Vercors : Eugène Samuel, l'un des premiers organisateurs de ce maquis ; Pierre Brunet, le lieutenant Pierrot ; le lieutenant Geyer la Thivollet en quittant la Part-Dieu à Lyon le 27 novembre 1942... »*

Il importe de faire à ce sujet la rectification suivante : ceux qui, à Grenoble, en août 1941, décidaient dans le cadre du Mouvement « Franc Tireur », que le Vercors servirait de zone d'implantation pour des camps de maquisards, étaient les suivants :

- Le docteur MARTIN, ancien maire de Grenoble ;
- Aimé PUPIN, dit « MATHIEU », qui devait devenir le premier chef civil du Vercors ;
- Le docteur SAMUEL, dit « JACQUES », qui devait remplacer Aimé PUPIN comme chef civil du Vercors après l'arrestation de ce dernier.

Mais tous les Anciens du Vercors savent bien cela et auront rectifié d'eux-mêmes.

A Romans, le 10 novembre 1975

Louis BOUCHIER.  
Vice-Président National  
Président de la Section  
Romans - Bourg-de-Péage

# LIVRES

## LE TEMPS N'EMPORTE PAS TOUT

Georges CABANE (d'Assas dans la Résistance)  
Editions Regain - Monte-Carlo

L'auteur fut le responsable du Front National pour la région Dauphiné-Savoie à partir du 10 novembre 1943 et membre du Comité départemental de Libération Nationale de l'Isère.

Dans la présentation, il est dit que ce livre « n'est pas le récit d'un fait d'armes, la glorification d'un groupe, l'éloge dithyrambique d'un chef, un livre de souvenirs. C'est la vie simple d'un homme, d'une femme, d'un couple... durant les années noires et sublimes 1940-1944 ».

Il est exact que l'essentiel de l'ouvrage est consacré à la vie privée d'un couple, pas toujours simple en réalité, pendant la dernière guerre. Mais il s'avère aussi que les cent dernières pages, dont l'action se passe dans notre région, relatent des événements qui nous intéressent sur la Résistance et il y est question du Vercors, par intermittence.

Il faut savoir aussi que l'auteur prévient ses lecteurs dès la première page, qu'il a écrit son œuvre entre 1943 et 1945 : « Sorti de la poussière, en 1974, et relu, il n'a fait volontairement, l'objet d'aucune modification. Tel qu'il a été écrit, tel il est édité. Les faits sont là, têtus. Quant aux idées ou aux états d'esprit exprimés, il faut les prendre tels qu'ils sont donnés, parce qu'ils sont le reflet de l'époque ».

Ces « idées » et ces « états d'esprit » sont évidemment ceux d'un militant du Front National, dont les points de vue sur la conduite de la Résistance armée contre l'occupant sont connus.

La narration des faits commence dès le lendemain de l'arrivée à Grenoble, par la manifestation du 11 novembre 1943 au monument des Diables Bleus. Nous assistons aussi par exemple à la réunion « Monaco » de Méaudre le 25 janvier 1944 qui prépara la constitution du Comité

départemental de Libération nationale de l'Isère. Nous sommes encore au Vercors, à Saint-Martin, le jour du 14 juillet. Ainsi, le Vercors est souvent évoqué.

L'« état d'esprit » dans lequel cela est fait peut parfaitement être celui de l'auteur, ce n'est évidemment pas le nôtre.

Il existe un très grave inconvénient dans de tels livres. On prévient d'abord le lecteur que ce n'est pas un récit, ni un livre de souvenirs, ce qui semblerait lui enlever toute authenticité. Et puis, en lisant, on trouve des faits relatés dans le détail. Et le doute s'installe. On ne peut jamais très bien savoir, si on ne les a pas vécus personnellement — et nous pensons aux jeunes générations — quels sont les faits authentiques et ceux qui sont romancés ou simplement arrangés, ainsi que la vraie part d'authenticité dans ceux qui sont authentiques.

L'ouvrage est écrit simplement, facile à lire. Mais sa lecture ne satisfera pas tous ceux — et ils sont tout de même nombreux — qui ont combattu ailleurs que dans les rangs des F.T.P.F.

Une fois de plus, on a attendu trente ans — après qu'Hervieux et Clément soient disparus — pour dénigrer ces chefs et, pendant qu'on y est, les maquisards aussi, allègrement traités de « planqués ».

Il est tout de même curieux qu'il y ait aujourd'hui tant de candidats, quelquefois parmi ceux qui critiquent, à la carte d'ancien maquisard du Vercors !

## RESCAPÉE DE VASSIEUX-EN-VERCORS

Mme de LUCA

Nous avons appris la parution récente de cet ouvrage que nous n'avons pas encore lu. Mais nous pensons pouvoir en parler dans notre prochain Bulletin.

# UN MONUMENT A LA MÈMOIRE D'EUGÈNE CHAVANT



L'une des cérémonies officielles du XXX<sup>e</sup> Anniversaire des combats du Vercors a été, le 20 juillet 1974, l'inauguration, à Grenoble, de la « place Eugène-CHAVANT dit CLÉMENT ».

La municipalité de Grenoble a voulu ainsi, en donnant le nom de ce grand patriote à l'une de ses plus belles places, honorer le souvenir de celui qui fut chef civil du Maquis du Vercors.

L'Association nationale des Pionniers et Combattants volontaires du Vercors, dont CHAVANT fut le fondateur en 1944, et qu'il présida jusqu'à sa mort, le 29 janvier 1969, a décidé d'ériger sur cette place un monument.

Le projet est l'œuvre de l'architecte grenoblois Pierre MAILLOT, ancien du maquis du Vercors, le médaillon et le motif de décoration sont du sculpteur Pierre ROCCA, grenoblois également.

L'Association fait appel à votre générosité pour participer à la souscription ouverte pour couvrir les frais d'érection de ce monument.

Il est inutile, dans le Bulletin de l'Association qu'il a créé, de parler dans le détail de l'action d'Eugène CHAVANT dans la Résistance. Il était notre « PATRON », et ce n'est pas ici que nous devons insister sur son patriotisme, sur la

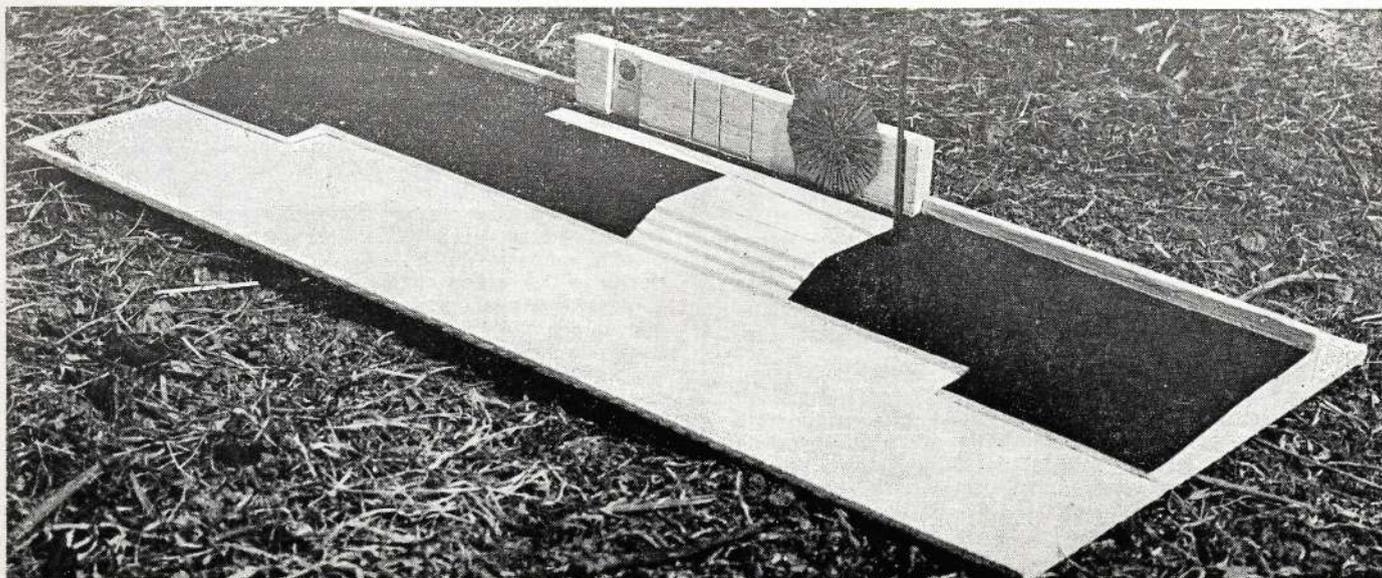
pureté de son idéal, et sur la lourde tâche qu'il a su accomplir au mieux, avec pourtant toutes les difficultés qu'il eut à surmonter, autant pendant la clandestinité qu'après la libération.

Tous ceux qui l'ont connu, tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la Résistance dauphinoise, comme tous ceux qui veulent rendre hommage à l'homme de valeur qu'il a été, apporteront leur obole à cette œuvre de reconnaissance.

Tous les dons, modestes ou importants, seront reçus avec gratitude, et nous espérons que chaque Pionnier voudra faire le geste selon ses moyens. Les sections locales peuvent également souscrire par un don de leur caisse personnelle.

Nous pensons que dès le prochain Bulletin, nous pourrions ouvrir de longues colonnes à la publication de la liste des dons. Déjà, un premier versement de 200 F a été adressé à notre Association par le Comité de Liaison des Déportés de l'Isère, que nous remercions d'avoir ainsi donné le premier exemple.

Vous trouverez, à la page de milieu de ce Bulletin, un imprimé de souscription à retourner. Soyez-en remerciés par avance.



# Joies et peines

## MARIAGES

BECHERAS Marcel, de Valence, nous annonce le mariage de son fils.

Bernard ARRIBERT-NARCE, fils du vice-président de la section de Villard-de-Lans, a uni sa destinée à celle de Mlle Evelyne CHESNEAU.

Dominique HUILLIER, fille de Victor HUILLIER, de Villard-de-Lans, et petite-fille de Victor HUILLIER, disparu et tant regretté, a épousé Michel GLENAT.

Mlle Jocelyne BELLE, de Villard-de-Lans, a épousé M. Gabriel DEFRENE-CHAIGNAD.

A Epernay, a eu lieu le mariage de Michèle HERY, fille de notre ami Jacky, des F.F.I. d'Epernay, avec M. Alain BOUCLY.

Nos plus vives félicitations aux familles et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

## DISTINCTIONS

L'abbé Pierre GROUES a reçu, le 3 octobre, des mains de M. René LENOIR, secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, la médaille d'or du Prix Albert Schweitzer.

Lors de l'assemblée générale de « L'Hirondelle », le 8 novembre, à Grenoble, notre trésorier national Gaston BUCHHOLTZER a reçu la médaille fédérale de la Fédération nationale des Anciens Chasseurs, ainsi qu'un autre ancien du Vercors Pierre PRADERES, dit Mickey.

Aux récipiendaires, notre Association exprime ses plus chaleureuses félicitations.

Il nous faut, hélas ! en venir à des nouvelles moins heureuses, en transmettant d'abord tous nos vœux de complet et rapide rétablissement à Tony BOUVIER, de Romans, qui a subi de graves interventions chirurgicales.

## DÉCÈS

Nous avons appris le décès de la mère de Mimi GAILLARD, de Romans, inhumée le 3 octobre.

Le 19 novembre, à Vernaison, près de Lyon, c'était notre ami René ACKERMANN qui était conduit à sa dernière demeure. Une délégation de Pionniers était présente, avec le président national Georges RAVINET, René SURLE, Louis ALLEMAND, de Grenoble ; Pierre Rangheard, président de la section de Lyon, et André ROUSSEAU. Mme CHAVANT avait tenu également à assister aux obsèques. L'adieu à notre camarade fut prononcé par le président G. Ravinet, qui sut, avec émotion, rendre un dernier hommage au disparu.

Nous apprenions aussi le décès, à Vals-les-Bains, de Lucie JOUVE, inhumée le 1<sup>er</sup> décembre. L'infirmière dévouée de l'hôpital de Saint-Martin et de la Grotte de la Luire s'est éteinte à l'âge de 73 ans, et tous ceux qui l'ont connue conserveront le souvenir de son allant et de sa bonté. Une délégation de la section de Romans assistait aux funérailles.

Enfin, en dernière minute, nous étions informés du décès de Roger POCARD, inhumé à Rioupéroux le 12

décembre. Une délégation de Grenoble assistait à la messe à Saint-Martin-d'Hères, et un chamois a été déposé sur sa tombe.

Nous voulons revenir sur la disparition de Joseph JUGE, en donnant ici le communiqué transmis par la section de Saint-Jean-en-Royans.

## Les PIONNIERS DU VERCORS

ont fait de dignes funérailles à M. Joseph JUGE,  
« Père Tranquille » de la Résistance Saint-Jeannaise

Les Pionniers du Vercors ont perdu l'un des leurs parmi les plus dévoués et les plus éminents et ils sont venus nombreux, de Grenoble, de Villard-de-Lans, de Pont-en-Royans, de Valence, de Romans, se mêler à ceux de Saint-Jean et à la population royannaise pour accompagner à sa dernière demeure M. Joseph JUGE, secrétaire de la section de Saint-Jean, membre du Comité national et du jury d'honneur.

Avec les anciens combattants du canton et leur drapeau, derrière le drapeau national et ceux des sections de Valence, de Villard-de-Lans et de Saint-Jean, les délégations des Pionniers, conduites par M. Georges Ravinet, président national, M. Albert Darier, secrétaire national, MM. Manoury, président de la section de Valence, Tony Gervasoni, président de la section de Villard-de-Lans, François, président de la section de Pont-en-Royans, Fichet, vice-président de la section de Romans, précédaient, dans le plus profond recueillement, le char funèbre, avant de faire, au cimetière, une garde d'honneur autour du cercueil devant lequel M. Aimé Guillet, maire de Saint-Jean, président de la section locale, adressa en des termes empreints de beaucoup de sensibilité, un émouvant adieu au regretté disparu.

Pour mieux situer la personnalité du défunt, à qui nous vouions une estime faite de respect, de confiance et d'amitié, nous nous sommes permis d'emprunter un large extrait à l'allocution de M. le Maire :

« Joseph JUGE est né le 28 mars 1896 au sein d'une vieille famille royannaise.

» Il a connu très jeune la lutte pour la vie. Mais, grâce à ses qualités professionnelles, à sa conduite irréprochable, à sa sagesse, à un caractère empreint d'un tact et d'une délicatesse qui savaient trouver le chemin du cœur, et à la confiance que sa droiture inspirait, il sut se faire une situation enviable et devenir une personnalité saint-jeannaise estimée unanimement et très attachante. Sa bonté naturelle l'a amené à se donner tout entier à notre commune, à ses œuvres, et plus particulièrement à deux d'entre elles dont il fut membre fondateur : le Ciné-Royans et l'Œuvre saint-jeannaise des Enfants à la Montagne et à la Mer pour laquelle il assura la trésorerie pendant plus de trente ans. Mérites récompensés, d'ailleurs, par l'attribution des Palmes académiques.

» Quand vint l'occupation, il donna toute la mesure de sa valeur. Il était de ceux qui n'avaient jamais accepté la défaite et la trahison, encore moins la collaboration avec l'envahisseur hitlérien.

» Dès 1941, la Résistance qui s'organisait dans le Royans tenait ses premières réunions clandestines chez l'ami JO, dans l'arrière-salle du café. Il était conscient du danger qu'il courait, lui et sa famille, en accueillant les personnalités les plus compromettantes, mais il affichait la sérénité d'un « Père Tranquille ». Au moment de la débacle du Vercors, il ravitailla, au péril de sa vie, tous les maquisards qui se terraient au pied d'Ambel. Cette conduite, aussi téméraire que généreuse, méritait bien la médaille de la Résistance qui, plus tard, lui fut décernée. La grande famille des Pionniers du Vercors, à laquelle il était si attaché, l'aimait pour sa fidélité et son humeur enjouée. Aussi, l'estime et l'affection se lisent sur tous les visages en pleurs de ceux, nombreux, qui l'accompagnent aujourd'hui. Si l'oubli est le second linceul des morts, nous venons, cher Ami, devant ton cercueil, prendre l'engagement solennel que le lumineux héritage spirituel et moral, d'honneur et de patriotisme que tu nous laisses sera pieusement recueilli par tes camarades résistants et par tous ceux qui t'ont connu et estimé »

C'est avec une infinie tristesse que nous renouvelons à Mme Joseph JUGE, à ses enfants petits-enfants, ainsi qu'à toute leur famille, nos bien sincères condoléances.

# soutien

Jusqu'au dernier numéro de l'année, le soutien de nos camarades à leur Bulletin se sera manifesté. Ceci est un motif de satisfaction et un grand encouragement pour ceux qui, chaque trimestre, réalisent ce journal.

Que tous les donateurs généreux qui ont ainsi « arrondi » leur abonnement soient très sincèrement remerciés. Nous espérons qu'ils continueront l'année prochaine, et peut-être aussi que d'autres suivront leur exemple.

## DONS de 20 F

LECUYER Eugène - ORION Gaston - VIAL Edouard

## DON de 25 F

GARNOT Georges

## DONS de 30 F

BRUNET Pierre - GUIGUES Marceau - MOINE Charles

## DON de 40 F

RAZAIRE Louis

## DON de 80 F

ALVO Robert

*Ces annonceurs  
nous aident...*

**soyez leurs  
clients.**

### VÊTEMENTS SPORT - TRAVAIL

7, rue de la Liberté  
38250 VILLARD-DE-LANS

### J.-P. MAZZOLENI

Place de la Libération  
Tél. 95-10-16 38250 VILLARD-DE-LANS

### Pharmacie COTTE

Place de la Libération  
38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-11-95

### André RAVIX Chaussures

38250 VILLARD-DE-LANS  
Tél. : 95-11-25

### André VINSON Pneus

19, rue Félix-Faure 26100 ROMANS  
Tél. : 02-26-07

### PHILIPS - Ets JACOB S.A.

45-47, rue Jacquemart  
26100 ROMANS Tél. : 02-03-57

### CENTRAL Hôtel-Restaurant LUBAC

45, place Jean-Jaurès  
Tél. : 02-31-45 26101 ROMANS

Une cure d'air pour vos enfants  
L'ARC-EN-CIEL VILLARD-DE-LANS  
Tél. : 95-15-09

### CHAUSSURES TONY

49, rue Jacquemart  
26100 ROMANS Tél. : 02-00-55

Louis COMBE Entrepoteur en boissons  
LES PLANTAS - Zone Industrielle  
Tél. : 02-26-73 26300 BOURG-DE-PÉAGE

### LES CAPUCINES

Home d'enfants de France  
VILLARD-DE-LANS Tél. (76) 95-10-90

ETS CHAMBOST Bois et dérivés  
rue Claude Bernard  
26100 ROMANS

### JUVENA

VÊTEMENTS DAMES, HOMMES ET ENFANTS  
26100 ROMANS

Menuiserie générale ETS André JUGE  
route Valence-Grenoble  
26320 SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE

### BLINT CONFISERIE

aux halles à ROMANS  
et SAINT-MARCELLIN sur le marché

VÊTEMENTS HOMMES ET JEUNES GENS  
MAISON DU PROGRÈS  
ROMANS

Maison DANDEL - A. GRAIGNAT  
Bonnetterie - Confection  
ROMANS

# CHAMPAGNE 1<sup>er</sup> CRU

**MARIZY Père & Fils**

Propriétaire-Récoltant

**CUMIERES - 51200 EPERNAY**

Tél. : (26) 51-61-82

	La bouteille	La demie
Brut - Sec - Demi-sec . . .	21,16	11,17
Brut Vieille Réserve . . .	23,52	13,50
Brut Crémant . . . . .	24,70	Prix TTC

Prix départ par 12 - 15 - 20 - 25 bouteilles ou  
12 et 24 demies

Prix étudiés pour quantités - F.F.I. EPERNAY



## CREDIT MUTUEL

La Banque de la Famille

6<sup>e</sup> Groupe Bancaire Français  
4500 Caisses en France

Les services d'une grande banque  
les conseils d'un ami...

## CREDIT AGRICOLE MUTUEL



CAISSE RÉGIONALE  
DE LA DROME

47 guichets permanents

34 guichets périodiques

84 points d'arrêt

de nos 2 camions-bureaux

165 guichets et points d'arrêt à votre service

La plus forte implantation dans le Département

Pour tous vos travaux de Peintures,  
Laques, Vernis, Papiers Peints,

voyez **alpev**

23, cours Bonnevaux - 26100 ROMANS

Par la vente directe du Fabricant à l'Utilisateur  
vous bénéficierez de Prix Exceptionnels

## FINET-SPORT

VÊTEMENTS DE SPORTS

5, rue Félix-Poulat

38000 GRENOBLE

Tél. : 87-02-71

Pour tous vos problèmes de  
**RANGEMENT**

PENDERIES  
LINGÈRES  
BIBLIOTHÈQUES  
PONTS - PORTES  
ou BANDEAU  
etc.

*consultez*

## Elie

# ROSSETTI

Vous recevrez la solution avec une remise très  
importante sur ses tarifs, uniquement

**AUX PIONNIERS DU VERCORS**



### STYLES

Classique

Louis XV

Louis XVI

Régence

Directoire

### FINITIONS

Laquée,

Craquelée,

Vernie

sur chêne, acajou,

noyer, merisier, teck

## E. ROSSETTI

Le Parc Cézanne A

Route du Tholonet

13100 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : (91) 27-73-41

# le dauphiné

LE QUOTIDIEN DU SUD-EST

LIBERE

votre ami de tous les jours

CHAUSSURES

## ASTRA - HEASTON

Haut Luxe Hommes

25, rue Turpin - 26100 ROMANS

Tél. : 02-32-64

## Ets M. NOYER S. A.

Maison fondée en 1873

Manufacture de Drapeaux « UNIC »  
Tous articles pour fêtes - Artifices

60, rue Jacquemart 26100 ROMANS

Tél. : (75) 02-04-85



## chez tony

snack - bar - grill

Location / appartements meublés

Location / skis et patins

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-15-81

## Sté CHARTIER, CHAPUS & C<sup>ie</sup>

Charcuterie

Salaisons

Jambons

Saucissons

## ROJAN

Siège :

3, rue de la Liberté

26100 ROMANS

Tél. (75) 02 27 23



## VILLARD - de - LANS

cœur du Vercors

station de sports d'hiver classée

station de tourisme

station climatique classée

## HAUT-LIEU DE LA RÉSISTANCE

## WILL'S LIBERTAS

chaussures pour hommes

26104 ROMANS

TRAVAUX PUBLICS  
MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

## Bernard ZANELLA

La Balme de Rencurel

38680 PONT-EN-ROYANS

Tél. : 15

PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE  
SANITAIRE - COUVERTURE - QUINCAILLERIE

## Joseph TORRÈS

Place des Martyrs - 38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. : 95-15-35

MEUBLES  
**Combe**  
2 MAGASINS A ROMANS  
56 place Jean Jaurès. 48 rue Palestro.

OUVERT le  
LUNDI  
après  
midi

**SELLES ANGLAISES**  
et  
**WESTERN**

**harnachements**  
**bâches et locations**

établissements

**TARAVELLO**

Rue des Charmilles  
**26100 ROMANS**  
Tél. : (75) 02-29-01

**Peinture - Vitrierie - Sols**

**Guy FANTIN**

**38250 VILLARD-DE-LANS**  
Tél. : 95-15-21

**Caisse d'Épargne**  
**DE ROMANS**  
**ET BOURG-DE-PÉAGE**



**LIVRET A DES CAISSES D'ÉPARGNE**  
**LA MEILLEURE RÉMUNÉRATION**

**POUR UNE ÉPARGNE TOUJOURS DISPONIBLE**

**Garantie de l'Etat**

**MATHERON**  
**ENTREPRISE d'ÉLECTRICITÉ**

**38250 VILLARD-DE-LANS**  
Tél. : 95-15-41

**LE COL VERT**

**Bleu de Sassenage**  
**Fourmes - Emmenthal**

toute la nature du Vercors  
en un seul fromage  
pâte persillée, douce et onctueuse

**VILLARD-DE-LANS**

Tél. : 95-11-13 et 95-17-80

**EXCURSIONS - TOURISME**

**AUTOCARS "LES RAPID'BLEUS"**

**26100 ROMANS**  
Tél. : (75) 02-31-12

**Bureau d'architecture**

**Décorateur - Ensemblier**

**Pierre MOLINARI**

5, rue Mathieu-de-la-Drôme  
**26100 ROMANS**  
Tél. : (75) 02-11-01

- charrues pour motoculteurs
- fer forgé industriel
- grilles  
façon ferronnerie d'art  
pour clôtures et portails

**SCAD**

**bourguignon**

**26300 BOURG-DE-PÉAGE**  
Tél. : (75) 02-32-76



achat  
vente  
locations meublées

morbois  
immobilier  
38250 villard-de-lans  
tel. (76) 95 13 49/95 10 00  
60200 compiegne  
tel. 440 09 75  
89500 villeneuve-sur-yonne  
tel. (86) 66 04 17  
89100 sens  
tel. (86) 65 09 98  
75 paris  
6 rue pierre-sémard  
tel. 526 05 56

*Le Président National*

*et le*

*Conseil d'Administration*

DE L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES  
PIONNIERS ET COMBATTANTS  
VOLONTAIRES DU VERCORS

*adressent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 1976*

à tous les lecteurs du " PIONNIER DU VERCORS "

